

# **FOYER RURAL de FAYENCE-TOURRETTES**

## **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**25 mars 2010 à 18h15 au Mille-Clubs.**

**Présents :** M. Toche – Y. Guillerault - R.Audbert - C. Chabaud - F. Chabaud - B.Monique  
A. Caradonna - J.Peyracchia - A.Sevain - A.Delhoume. - F.Converset - H.Poupon  
M.J.Zaidi - N. Halloin - A. Peyrachia - L.Dabos.

**Absents excusés :** C.Mireille - M. Jung - L.Rigaud - A.Grimault.

### **1- INTRODUCTION DU PRESIDENT.**

Le Président Michel Toche ouvre ce Conseil d'Administration en commentant l'ordre du jour et en demandant aux membres présents de préciser les questions diverses qu'ils souhaitent aborder.

### **2- LES CONSIDERATIONS BUDGETAIRES**

#### **2-1 : Les subventions municipales.**

Au 25 mars, seule la municipalité de Fayence a fixé sa subvention 2010 : alors que le Foyer Rural avait sollicité 21 000 euro, le Conseil Municipal en a accordé 16 300, soit un montant identique à celui de l'année précédente. Cependant cette subvention a fait l'objet de discussions serrées dans la mesure où les réserves financières du Foyer Rural ont pu être jugées trop élevées. Michel Toche souhaite que, à l'avenir et dans un contexte économique qui peut évoluer défavorablement, le Foyer Rural présente un argumentaire solide et fortement étayé pour appuyer ses demandes.

#### **2-2 : La demande de la section photo : achat d'un ordinateur portable**

La section « photo » qui fonctionne avec le matériel informatique personnel de ses adhérents a sollicité, pour ses activités, l'achat d'un ordinateur portable. La dépense amortissable sur trois ans s'élève à 800 euro environ.  
Le Conseil d'Administration donne un avis favorable.

#### **2-3 : Un budget spécial pour la participation du Foyer Rural au carnaval de Fayence**

Rolande Audbert souligne que la participation au carnaval de Fayence a permis une véritable collaboration entre diverses sections du Foyer Rural. Elle insiste sur le travail efficace de Florence Tissier qui s'est grandement investie dans la préparation du char. Pour couvrir les frais engagés, Rolande Audbert souhaite un apport de 70 euro.  
Le Conseil d'Administration donne son accord.

### **3-SPECTACLE DE DIDIER PORTE.**

- Le Foyer Rural co-produit avec la Mairie de Fayence le spectacle « Didier Porte » présenté le 23 avril prochain au Centre Culturel.
- A ce jour, 110 places sont encore disponibles

- Un certain nombre de problèmes matériels restent à régler : il revient au Foyer Rural d'assurer l'hébergement et les déplacements de l'humoriste (et de son accompagnatrice)
- Félix Chabaud aurait souhaité que la Commission « Spectacles » du Foyer Rural se réunisse avant ce spectacle. Cette proposition se révélant impossible, Félix Chabaud prendra l'attache de l'équipe municipale afin de régler les derniers problèmes d'organisation.

#### **4- PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 2010.**

##### **4-1 : Le renouvellement du Conseil d'Administration**

- En 2010, 6 membres du Conseil d'Administration arrivent au terme de leur mandat de trois ans.
- Trois d'entre eux ont choisi de représenter leur candidature.
- En outre, un membre du Conseil d'Administration a présenté sa démission. Il y aurait donc 4 membres à remplacer.
- Deux candidatures se dessinent. Il faut donc solliciter au moins deux autres adhérents pour que le renouvellement du Conseil d'Administration soit voté lors de la prochaine Assemblée Générale

##### **4-2 : Débat autour du rôle de Conseiller**

- Henri Poupon qui ne souhaite pas se représenter au Conseil d'Administration explique les raisons de sa décision.
- Un court débat se développe alors sur le rôle attendu d'un Conseiller. Alors que certains regrettent l'absence de contacts suivis entre les membres du Conseil d'Administration ou dénoncent une fonction quelque peu répétitive et souvent proche d'une simple et inintéressante figuration, d'autres défendent la constitution d'une équipe qui se retrouve toujours efficacement soudée lors des grands événements rythmant la vie du Foyer Rural et vantent cette structure démocratique et représentative qui se prononce régulièrement sur les orientations à donner aux activités.
- En conclusion, Michel Toche constate que l'administration du Foyer Rural est une lourde tâche qui implique de la part des membres du Conseil d'Administration un engagement exigeant : il faut d'une part, dans un monde où l'individualisme triomphe, privilégier une direction collective et réunir les forces vives et d'autre part constamment lutter contre une tentation de lassitude.

##### **4-3 : Le montant des cotisations**

- Depuis 2007 les tarifs pratiqués n'ont pas évolué : 26 euro pour la carte d'adhérent (dont 10 euro sont reversés à la Fédération des Foyers Ruraux) et 6 euro par activité pratiquée.
- Le Foyer Rural regroupe actuellement 450 membres.
- Les administrateurs du Foyer Rural ne souhaitent pas, en cette période de difficultés économiques, proposer une augmentation des cotisations annuelles.
- Le Président constatant qu'une augmentation de 1 euro par adhésion ne « rapporterait » que 450 euro au Foyer Rural pense que le véritable enjeu se situe au niveau de la défense des subventions. Il faudra certainement s'engager pour que cette contribution des municipalités au bon fonctionnement du Foyer Rural perdure.
- Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, se prononce pour un maintien des tarifs actuellement pratiqués.

## **5- LES RELATIONS AVEC LA MAIRIE DE FAYENCE.**

Lors d'une réunion récente, Michel Toche a remis au Maire de Fayence une lettre répertoriant tous les travaux à la charge de la municipalité :

- lavage des vitres des salles sises dans l'ancien collège
- la signalétique des bureaux du Foyer Rural
- la nécessité d'installer un panneau d'affichage à proximité des nouveaux bureaux.  
Il est important que le Foyer Rural soit visible
- le remplacement des vitres cassées dans les loges du 1000 clubs (le Foyer Rural se satisferait de solutions économiques comme le remplacement des vitres par des tôles ou des panneaux en bois...).

## **6- LA FETE DE FIN D'ANNEE DU FOYER RURAL.**

- Prévues pour le 20 juin, elle se déroulera dans les jardins de « la Maison de Pays » à Fayence
- Ce sera une fête ouverte dont l'objectif premier reste une rencontre entre les adhérents du Foyer Rural. En ce sens, elle ne s'adresse pas directement aux sympathisants extérieurs.
- Le comité organisateur (Michel Toche, André Sevain, Aline Caradonna et Jacques Peyracchia) a visité les lieux et établi la liste du gros matériel nécessaire : podium (Mairie de Fayence), plancher de 120 m<sup>2</sup> (Mairie de Seillans), velum pour protéger les expositions (Fédération des Foyers Ruraux), 250 chaises, barrières, grilles pour expositions, tentes pour démonstration d'aéromodélisme...
- La veille, le 19 juin, aura lieu un tournoi de foot-ball dont les bénéfices seront reversés à une association humanitaire au profit des sinistrés d'Haïti.

## **7- QUESTIONS DIVERSES.**

### **7-1 : Prêt des locaux du Foyer Rural**

L'association des Assistantes Sociales a demandé aux responsables du Foyer Rural l'autorisation de se réunir dans ses locaux.

Le Conseil d'Administration ne fait aucune objection.

### **7-2 : Le devenir du minibus.**

- Le minibus de la compagnie La Cordée a été cédé pour la somme de 1500 euro à l'association marocaine « Les amis du Zat » qui l'a acheté en collaboration avec une autre association de ce pays.
- Les frais d'accompagnement du véhicule (environ 750 euro) restent assumés pour moitié par le Foyer Rural. L'autre partie de ces frais sera prise en charge par la seconde association marocaine.
- Des séries de cartes postales seront éditées (avec l'aide de la Fédération) et vendues au profit des « Amis du Zat »

### **7-3 : Changement d'animatrice de la section « Cours de français pour étrangers »**

Marie José Zaïdi qui a animé cette section durant de nombreuses années laisse la place à Véronique Pierard.

### **7-4 : Nouvelles installations pour l'aéromodélisme.**

A l'initiative de Michel Legueret, Le Président a rencontré le Maire de Fayence le 24 mars afin d'évoquer le transfert de la section « Aéromodélisme » de ses installations actuelles (un préfabriqué installé à proximité de l'ancien collège) à de nouveaux locaux situés en bordure

du terrain de vol à voile. La Mairie a accepté de prendre en charge tous les travaux de réhabilitation (isolation thermique, réfection de la toiture, remise aux normes du système électrique, installation de chauffages) qui devraient être effectués au cours de l'année 2010. De son côté, le Foyer Rural signera avec le centre de vol à voile une convention qui concernera l'utilisation de ces nouvelles installations.

Cependant pour le moment, il n'est pas prévu que les avions de la section « aéromodélisme » puissent voler sur le terrain d'aviation ou dans une proximité proche. Ce point sera à aborder avec les autorités aéronautiques compétentes.

#### **7-5 : Suppression de la section « Foot-loisir »**

Michel Toche informe le Conseil d'Administration de la suspension des activités de la section « Foot-Loisir » qui n'a plus le nombre d'adhérents nécessaires (aucun aujourd'hui).

Cependant, si en septembre 2010, cette activité pouvait être relancée car elle semblait correspondre à une vraie demande, le Foyer Rural s'engage à lui fournir toutes les facilités requises.

#### **P.Jointe : bilan et compte de résultat 2010.**

**La séance est levée à 20h45.**